

## NÉCROLOGIE

- H.-Vienne. **BOISBERTRAND** (Georges), Ang. 1862, sociétaire de 1894, président d'honneur du Groupe de la Haute-Vienne, décédé le 23 décembre 1930, à Limoges.
- S.-et-Oise. **CHAISE** (Jules), Châl. 1881, membre à vie, décédé le 16 décembre 1930, à Montgeron.
- Morbihan. **GUYOT** (Henri), Ang. 1900, sociétaire de 1927, décédé le 4 janvier 1931, à Baud.
- Vosges. **JOLY** (Sigisbert), Châl. 1872, membre perpétuel, président d'honneur du Groupe des Vosges, décédé le 3 janvier 1931, à Épinal.
- Saône-et-L. **ROLLET** (Georges), Châl 1901, membre perpétuel, décédé le 25 décembre 1930.
- Gironde. **BORDELONGUE** (François), Ang. 1882, non-sociétaire décédé le 20 décembre 1930, à Bordeaux.

### AVIS IMPORTANT

Le COMITÉ remercie nos Camarades auteurs de notices nécrologiques qui se sont astreints aux compressions que nous avons demandées dans la rédaction de celles-ci, en vue de réduire autant que possible les frais très élevés des travaux d'imprimerie.

Il insiste pour que cette compression soit rigoureusement observée, afin d'éviter aux services de la Société le travail souvent long que nécessite la mise au point de toutes les communications, pour leur insertion au « Bulletin administratif ».

Lesdites notices, sauf exceptions lorsqu'il s'agit de Camarades notoirement éminents, ne doivent pas comporter plus d'une demi-page environ du bulletin, ce qui correspond à peu près à trente lignes de caractères machine à écrire, format in-4°.

Toute notice qui ne serait pas ainsi présentée serait retournée à son auteur avec prière de condenser lui-même son texte.

**BOISBERTRAND** (Georges), Angers 1862. — Le 23 décembre dernier est décédé notre regretté camarade **BOISBERTRAND**, fabricant de porcelaine, doyen et président d'honneur du Groupe Limousin, ancien juge au Tribunal de commerce de Limoges.

A sa sortie de l'École d'Angers, il était entré dans une fabrique de porcelaine

de Limoges; son goût pour cette industrie lui fit comprendre que là était sa voie.

En effet, quatre ans après, en association avec M. DORAT et M. THEILLONT, il fonda une fabrique de cette spécialité.

Sa grande activité, ses aptitudes, soit pour la recherche des formes soit pour les décors, firent qu'il contribua à donner un grand essor et un bon renom à cette usine où, maintenant, son fils et son petit-fils le remplacent.

À côté du technicien, il laisse aussi le souvenir d'un travailleur énergique, d'un homme bon qui aimait beaucoup la société de ses Camarades Gadzarts, dont il avait toutes les sympathies.

Une nombreuse assistance, parmi laquelle beaucoup de Camarades, assistait aux obsèques.

Au cimetière, le camarade DOSMOND, président du Groupe limousin, a adressé en termes émus, au nom de la Société et au nom du Groupe régional, un suprême hommage et un dernier adieu à notre regretté Camarade.

A toute sa famille nous présentons l'expression de notre sympathie et nos sincères condoléances.

*Communication transmise à la Société par le Groupe de Limoges.*

**LE DUC (Albert), Châlons 1872, MEMBRE PERPÉTUEL.** — Le 5 août dernier, eurent lieu à Taverny (Seine-et-Oise) les obsèques de notre regretté camarade LE DUC, décédé le 2 du même mois. Une assistance composée d'amis et de Camarades apportait au défunt et aux siens l'hommage d'une estime unanimement affectueuse, que traduit, dans l'adieu reproduit ci-après, son camarade de promotion Ernest VUILLAUME, président honoraire de notre Société.

« Une amitié de bientôt soixante ans, dit M. VUILLAUME, me liait, depuis les bancs de l'école à celui qui n'est plus. Je puis dire qu'il fut, en même temps qu'un bon Camarade, un travailleur et un homme de devoir.

» La carrière de LE DUC fut à la fois des plus simple et des mieux remplie. Tout jeune, il avait été occupé dans l'industrie textile, à Reims, puis dans une maison parisienne de fabrication de jouets. Il se fixait enfin dans le poste de confiance qui lui était donné par l'importante entreprise Fresne et C<sup>ie</sup>, dont il occupa longtemps les fonctions de caissier principal. LE DUC, comme tous les anciens élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, tint ce rôle avec toute l'activité et toute la conscience dont il était capable. C'est avec un réel chagrin que nous le voyons enlevé à notre affection à tous, au moment où l'heure du repos, bien gagné, était enfin venue pour lui.

» J'ai dit que notre pauvre ami était un bon Camarade; je n'en ai pas de meilleure preuve que l'intention qu'il m'a plusieurs fois manifestée, de laisser à notre Société une marque tangible de son attachement. Qu'il en soit à jamais remercié! Il avait gardé intact l'esprit de fraternité qui régnait dans nos Écoles, et que nous sommes si heureux de mettre en action toutes les fois que nous le pouvons.

» Madame, dans la douloureuse épreuve qui vous frappe aujourd'hui, vous, votre fille et tous les vôtres, ayez du moins la certitude, si elle peut être un adoucissement à votre peine, que l'affectueuse estime de tous ceux qui vous entourent près de ce cercueil, est acquise à la mémoire de notre cher Camarade.

» Et toi, mon cher LE DUC, mon ami, repose en paix; tu as été, dans la vie, un brave homme, un bon époux, un bon père, un bon camarade. Tu as pu partir l'âme haute et le cœur en paix! Adieu! mon cher LE DUC, Adieu! »